

Visite du chantier de Chamarel - Les Barges, une résidence collective en bois-paille, et Atelier sur les coopératives d'habitants le 28 novembre

La visite du chantier de « Chamarel - Les barges » à Vaulx-en-Velin, première coopérative d'habitants pour personnes vieillissantes (mode constructif : bois-paille), est couplée à un atelier sur les coopératives d'habitants dans le cadre du groupe de travail VAD sur l'Economie. La visite est organisée par Ville et Aménagement Durable, en partenariat avec Habicoop et l'ALE.

Pour aller plus loin :

http://www.ville-amenagement-durable.org/rep-manifestations_vad.html
<https://cooperativechamarel.wordpress.com/>

Label « Energie – Carbone » : réduire l'empreinte carbone

Les maîtres d'ouvrage pourront expérimenter ce label dès la fin de l'année 2016 afin d'être acteurs de la future réglementation RT2020. L'application du label sur les résidences neuves est volontaire, il nécessite le respect des exigences de la RT2012 et de deux exigences complémentaires :

- le bilan énergétique sur l'ensemble des usages « Bilan BEPOS » (quatre niveaux de performance « Energie » atteignables par des mesures d'efficacité énergétique ou le recours aux énergies renouvelables).
- l'évaluation de la performance relative aux émissions de gaz à effet de serre (deux niveaux « carbone » définis par un indicateur d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie et un indicateur d'évaluation des émissions relatives aux produits de construction et équipements)

Pour aller plus loin :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Experimenter-la-construction-du.html>

Dispositif Eco-Réhab de la Métropole de Lyon

Suite à l'expérimentation de rénovation des logements au niveau BBC de 2012 à 2014, la Métropole de Lyon a délibéré concernant une aide ECOREHAB pour les logements sociaux le 1er février 2016.

L'aide octroyée pour les opérations de logements collectifs avec un permis de construire déposé avant 1990, sera au maximum de 20% du montant du coût hors taxe (HT) des travaux énergétiques, plafonnée à 5000 euros par logement. Il est nécessaire d'atteindre le niveau exemplaire BBC rénovation (calcul THCE-ex ou label BBC, voir critères dans le règlement). L'ALE est missionnée par la Métropole pour effectuer le suivi des dossiers et capitaliser les informations relatives aux consommations d'énergie des opérations inscrites dans le dispositif ECOREHAB. La Métropole et l'ALE sont en contact avec ENEDIS et GRDF pour la collecte des données énergétiques.

Pour aller plus loin :

Contact Métropole de dépôt des dossiers : Aurélia CAPEAU eco-rehabilitation@grandlyon.com

Contact ALE : Ellen WILDBRETT ellen.wildbrett@ale-lyon.org

Délibération et règlement de l'aide : <http://www.ale-lyon.org/need/pro-de-limmobilier-ou-logement/integrer-l-energie-dans-mes-projets-de-travaux/connaitre-les-aides-financieres/>

Les fiches de site des opérations de l'expérimentation : <http://www.ale-lyon.org/actualites-et-agenda/logements-sociaux-lyon-accompagnes-vers-eco-renovation/>

Fiches Réseau de Chaleur Urbain sur le territoire de la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon et l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération Lyonnaise ont souhaité simplifier les démarches des maîtres d'ouvrage de raccordement aux réseaux de chaleur urbains du territoire de la Métropole de Lyon. Deux parties distinctes constituent ce « mode d'emploi » :

- Un présentant quelques généralités sur le chauffage urbain puis les réseaux du territoire,
- Pour chaque réseau, une fiche de site présentant le réseau, les modalités techniques et financières de raccordement et le règlement de service.

Pour aller plus loin : <http://www.ale-lyon.org/ressources/fiches-reseaux-de-chaleur-de-metropole-de-lyon/>

Contact ALE bailleurs sociaux : christelle.juliand@ale-lyon.org

Date : 14/11/2016

Les jeudis du solaire thermique : rencontre collective le 15 décembre

Cette rencontre s'appuiera sur la visite des sites étudiés lors des rencontres précédentes, et permettre in situ de proposer une méthode de réception simplifiée afin d'analyser les dysfonctionnements.

Pour aller plus loin :

Contact ALE : Alexandre DUCOLOMBIER alexandre.ducolombier@ale-lyon.org

Les OFF du Développement Durable 2017

Cette manifestation indépendante est portée par des associations de professionnels engagés, elle a pour objet via un appel à projet de donner de la visibilité aux projets « pionniers » engagés dans une démarche frugale. Ces projets préfigurent les modes de faire, les solutions architecturales et techniques de demain.

La date limite de dépôt des projets est reportée au mercredi 30 novembre 2016.

Pour aller plus loin :

<http://www.leoffdd.fr/>

Labellisation du Référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon

Il est désormais possible de faire certifier les opérations sous référentiel Habitat Durable de la Métropole de Lyon par les certificateurs. La certification d'une opération appliquant le référentiel Habitat Durable 2016 n'est pas obligatoire.

A ce jour, les certificateurs suivants proposent la certification Habitat Durable 2016 de la Métropole de Lyon à travers une territorialisation de leur certification spécifique intégrant la démarche de qualité environnementale du bâtiment (des échanges sont en cours avec Promotelec) :

- Cerqual
- Prestaterre

Pour aller plus loin :

<http://www.ale-lyon.org/need/pro-de-limmobilier-ou-logement/integrer-l-energie-dans-mes-projets-de-travaux/connaitre-les-obligations-et-les-dispositifs-financiers/>